

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Ile-de-France

Raphaëlle Sochon

Les évolutions du droit de l'aménagement et de l'urbanisme avec les JO de 2024

DOCTRINE

Page 6

■ Immobilier

Patrice Battistini

Le régime des ventes des logements locatifs sociaux est précisé

CHRONIQUE

Page 9

■ Droit du risque

Sous la direction de

Françoise Dekeuwer-Défossez

Par le Centre de recherche

sur les relations entre le risque et le droit (C3RD)

Droit et risque n° 11

(2^e partie)

CULTURE

Page 19

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne

L'Atelier Maître Albert

ACTUALITÉ Ile-de-France



Les évolutions du droit de l'aménagement et de l'urbanisme avec les JO de 2024 ¹⁵¹¹

Raphaëlle SOCHON

La réalisation des infrastructures et équipements sportifs pour les JO de 2024 a engendré la création de mesures législatives exceptionnelles. Le 22 janvier dernier, à Paris, la Chambre des notaires de Paris et le groupement de recherche Gridauh ont donc organisé un colloque sur le thème « Jeux olympiques et paralympiques 2024, sources d'innovations juridiques ».

La loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 permet une adaptation du droit de l'urbanisme afin de lever certaines contraintes à la réalisation des infrastructures et équipements à construire ou à rénover. Avec la préparation des JO de Paris 2024, l'objectif est de mettre en avant l'innovation et l'urbanisme durable. Pour Rozenn Noguellou, directrice du Gridauh, professeur de droit : « il s'agit d'une opération d'aménagement importante qui transforme le territoire ». En organisant leur colloque sur le thème : « JO 2024, sources d'innovations juridiques », la Chambre des notaires et le Gridauh, spécialisé dans la recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement et de l'urbanisme, se sont interrogés sur l'impact du permis à double état pour l'avenir, avec l'exemple du village des jeux.

■ Réversibilité des bâtiments : l'enjeu d'une ville durable

Après avoir observé l'abandon des bâtiments olympiques dans de nombreuses villes et dernièrement à Rio, la question du réemploi s'est posée pour les JO de Paris. Avec un foncier précieux en Île-de-France et au vu du coût écologique, il était nécessaire d'éviter d'avoir des équipements sportifs exceptionnels qui sont gâchés ensuite. Selon Emmanuel Acchiardi, sous directeur de la qualité du développement durable dans la construction au ministère de la Transition écologique et solidaire, « il y a 3 défis : la transition environnementale, le numérique et la transformation des usages ».

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gp Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34